

N/REF : 8/01/2026 16H45 C:000003 I:80351
V/REF : AC/C36443
V/Email reçu le Jeudi 08/01/2026 a 16H45

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. GCG
IMMEUBLE : GASCOGNE - GCG
2/4, SQUARE DE GASCOGNE
.
35000 RENNES

Rennes, le 12 Avril 2026

Référence Marché: 024054-PBS-005

LOCALISATION : 4 SQUARE DE GASCOGNE - PARTIE COMMUNE AU 5EME ÉTAGE

MOTIF : RECHERCHE DE FUITE AU NIVEAU DES GAINES TECHNIQUES DANS MONTÉES
D'ESCALIER : MUR DU 5IEME ÉTAGE FORTEMENT IMPACTÉ ET SE DÉGRADENT

Donneur d'ordre : Mme S ALI MOHAMED

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 09/01
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
RECHERCHE DE FUITE
CONTROLE LOGEMENT 61
CONSTAT : TROU DANS LA BAIGNOIRE AU NIVEAU DE L'ANCIEN ROBINET ET AU
NIVEAU DU LAVABO
CONTROLE LOGEMENT 72
CONSTAT : JOINTS SILIONE HS
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL
--
INTERVENTION DU 28/01
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
OUVERTURE SOUS RECEVEUR
CONSTAT : PRÉSENCE DE BLATTES.
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : MB LCOMPTER Email envoyé le 09/04/26 a 13H23 Mme S ALI MOHAMED

0904 : ETANT SANS RETOUR DE VOTRE PART, NOUS VOUS INFORMONS QUE NOUS
PROCÉDONS A LA CLÔTURE DE CETTE DEMANDE. CORDIALEMENT
SI VOUS SOUHAITEZ NÉANMOINS QUE LES TRAVAUX SOIENT RÉALISÉS, MERCI DE
NOUS FAIRE PARVENIR UN NOUVEAU BON DE COMMANDE.

MG LGESTION Email envoyé le 07/04/26 a 15H17 Mme S ALI MOHAMED

07/04: SUITE A NOTRE DEMANDE, POUVEZ-VOUS NOUS CONFIRMER SI LES PRÉCONISATIONS SONT A RÉALISER. SANS NOUVELLE DE VOTRE PART, NOUS VOUS INFORMONS QUE NOUS PROCÉDERONS A LA CLÔTURE DE LA DEMANDE. VOUS REMERCIANT.

NR LGESTION Email en CC le 25/03/26 a 17H32 salimohamed@aiguillon.com

NR LGESTION Email envoyé le 25/03/26 a 17H32

2503: MERCI DE NOUS CONFIRMER SI LA DÉSINSECTISATION DU LOGEMENT A ÉTÉ RÉALISÉ POUR QUE NOUS PUISSIONS FINALISER NOTRE INTERVENTION. DANS CETTE ATTENTE, CORDIALEMENT

--

CL LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 28/01/26 A 17H24 SALIMOHAMED@AIGUILLON.COM

BONJOUR, SUITE INTERVENTION DU 28/01, PRÉVOIR INTERVENTION SOCIÉTÉ DE DÉSINSECTISATION AVANT QUE L'ON PUISSE REPROGRAMMER UNE INTERVENTION. MERCI DE NOUS TENIR INFORMÉ. DANS L'ATTENTE

20/01 ; MSG REP MME FRETEY

MG LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 09/01/26 A 14H37 MME S ALI MOHAMED

PRÉVOIR POSE BOUCHON SUR LA BAIGNOIRE DU LOGEMENT 61 ET LE REMPLACEMENT DU VIDAGE, SIPHON ET MITIGEUR DU LAVABO

PRÉVOIR REFECTION JOINTS SILICONE DANS LE LOGEMENT 72

SI ACCORD, MERCI DE NOUS FOURNIR LES COORDONNÉES DES LOCATAIRES DES DEUX LOGEMENTS

DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS

SUITE A DONNER : OUI. LE 28/01/2026 A 16:41

CL LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 28/01/26 A 17:24 MME S ALI MOHAMED

NR LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 25/03/26 A 17:31

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL007-Ff RFE simple EF-EC/Chauf.=<2h PP	1	100,00	100,00
2,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU 28/01	2	50,00	100,00
TOTAL H.T.				200,00
T.V.A. a 10,00%				20,00
TOTAL T.T.C.En EURO				220,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.